



© Pascal Collin

CONGRÈS DES PARCS 2022

Un territoire d'eau

Le Brivet est une rivière d'environ 35 km qui prend sa source dans les marais du haut Brivet à la confluence de plusieurs cours d'eau. Dernier affluent de la Loire, il se jette dans l'océan Atlantique, via la vasière de Méan au pied du Pont de Saint-Nazaire. Le Brivet

traverse le Sillon de Bretagne par une entaille profonde, à Pont-Château, avant de drainer notamment le marais indivis de Grande Brière Mottière, seconde plus grande zone humide de France après la Camargue.

Le bassin versant du Brivet est un vaste territoire de plus de 80 000 ha réparti sur 37 communes (en totalité ou en partie), dont 3 communes du Morbihan. Il comprend un vaste ensemble de zones humides d'environ 20 000 ha.

Le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) : qui ? quoi ?

Le SBVB est la collectivité compétente pour une gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin Versant. Les 5 EPCI du territoire (CAP Atlantique, CARENE, CC Pontchâteau/St-Gildas-des-Bois, CC Estuaire et Sillon et CC Région de Blain) lui ont transférées la compétence GEMAPI (Gestion de l'eau et des milieux aquatiques et prévention des inondations) depuis le 1er janvier 2018.

Les missions du SBVB sont les suivantes :

- L'entretien et la restauration des milieux aquatiques (travaux de curage des canaux de marais, renaturation des cours d'eau, etc.)
- La gestion des niveaux d'eau via 18 ouvrages hydrauliques dont il assure la gestion, l'entretien et la maintenance, dont un service d'astreinte (24h/24h, 7j/7j)
- La lutte contre les espèces exotiques envahissantes (jussie, ragondins, etc.)
- La reconquête de la qualité de l'eau (suivis pesticides, animations, etc.)
- La prévention des inondations

Un programme territorial en faveur de la qualité des eaux et des milieux aquatiques

Le SBVB coordonne un programme pluriannuel d'actions en faveur de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant Brière Brivet composé de deux « Contrats Territoriaux Eaux » d'une durée de 3 ans chacun. Cet outil financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de la Région des Pays de la Loire et du Département de Loire Atlantique basé sur une stratégie de 6 ans a été contractualisé avec 11 différents partenaires (collectivités, partenaires agricoles, associations, etc.)

Les objectifs stratégiques sont de restaurer et préserver les milieux aquatiques, améliorer la qualité des eaux, optimiser la gestion hydraulique, prévenir les inondations, sensibiliser, former et communiquer.

Contact

Syndicat du Bassin Versant du Brivet
Zone d'Activités de l'Abbaye
5, rue des Frères Lumière
44160 Pont-Château
contact@sbvb.fr
Tél : 02 40 45 60 92